



Italie Tunisie Réseau

Défis communs, objectifs partagés

Ministre G. Terzi: "Les perspectives de la coopération avec la Tunisie"



Giulio Terzi di Sant'Agata
Ministre des Affaires étrangères
de la République italienne

Dans quelle mesure le Programme de coopération transfrontalière Italie Tunisie s'avère complémentaire aux priorités identifiées au niveau national dans la coopération bilatérale avec la Tunisie?

En établissant les priorités pour coopération transfrontalière de l'UE la, l'Italie a toujours insisté sur les actions que nous estimons les plus importantes à réaliser ensemble avec nos partenaires sur la rive sud de la Méditerranée. Ces priorités ont ensuite été adoptées dans les Programmes de coopération, régionale et bilatérale. Dans le cas de l'IEVP Italie - Tunisie, les priorités identifiées (développement régional, environnement, culture, science et technologie, échanges commerciaux) coïncident largement avec les principaux domaines de coopération bilatérale entre les deux pays. Il s'agit d'une synergie importante. L'Italie souhaite contribuer à la création dans la Méditerranée un espace de paix, de prospérité et de coopération et à ce but, il faut mobiliser toutes les ressources disponibles. Le Programme géré par la Région Sicilienne joue un rôle clé dans ce contexte.

A son avis de l'Italie, toujours dans le cadre des priorités identifiées par l'UE, pourra jouer un rôle de premier plan dans la construction d'un partenariat stable avec la nouvelle Tunisie? Quels devraient être les principaux défis à gérer ?

L'Italie a été parmi les premiers pays à soutenir les aspirations légitimes du peuple tunisien à la liberté et à un développement socio-économique équitable. Notre attention a été adressée principalement à la relance de l'économie tunisienne, fortement touchée par les événements de ces derniers 12 mois : plus de 100.000 travailleurs sont retournés en Tunisie en raison du conflit libyen et le PIB tunisien, à cause de la baisse dans le domaine du tourisme et des activités industrielles, a perdu environ 4% par rapport aux prévisions initiales. Comme je l'ai rappelé aux nouvelles autorités tunisiennes au cours de ma récente visite à Tunis (6 janvier), nous sommes prêts à démarrer, avec la pleine participation du secteur privé italien présent en Tunisie, un partenariat stratégique efficace dans tous les domaines du pays, tel que le tourisme, l'énergie, le développement des PME, la formation, la promotion des initiatives visant à fournir une réponse rapide en termes de création d'emplois et le développement des régions les plus déshéritées.

L'Italie souhaite contribuer à la création dans la Méditerranée un espace de paix, de prospérité et de coopération. Le Programme Italie-Tunisie joue un rôle clé dans ce contexte.

Il est de notre intention d'assurer aux jeunes tunisiens des possibilités adéquates de formation et de travail afin de leur offrir une alternative concrète à l'immigration illégale. De même, nous estimons prioritaire de renforcer la coopération entre l'Europe et les autres pays de l'espace Sud du Voisinage, qui est essentiel pour le développement de la démocratie, la prospérité et la sécurité dans toute la région. À cet égard, nous croyons que la prochaine rencontre des ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5 +5- que l'Italie va présider avec la Tunisie à Naples le 20 Février prochaine - puisse représenter une occasion précieuse pour relancer sur des bases renouvelées le dialogue et la

POURQUOI LA NEWSLETTER

L'Autorté de Gestion a le plaisir de lancer le premier numéro de la newsletter «ItalieTunisieRéseau» dont l'objectif principal sera d'informer les bénéficiaires potentiels opérant dans les territoires éligibles ainsi que le grand public sur les possibilités offertes par le Programme Italie Tunisie (appels à propositions) ainsi que sur les résultats du Programmes (projets subventionnés). Elle sera disponible dans les 3 langues du PO -français, italien et arabe- sur le site officiel du Programme www.italietunisie.eu

Le Directeur de l'AGC
Felice Bonanno

coopération en Méditerranée. Compte tenu à la fois de l'évolution du contexte institutionnel en Tunisie et de la nouvelle stratégie adoptée par la Politique de Voisinage de l'UE face au printemps arabe, quel pourra être à votre avis le potentiel développement du Programme Italie-Tunisie pour la période 2014-2020 sans oublier la possible implication de territoires adjacents?

La Commission a proposé, au mois de Mars 2011, une série de nouvelles initiatives, et l'Italie a toujours été au premier rang pour en demander leur renforcement.

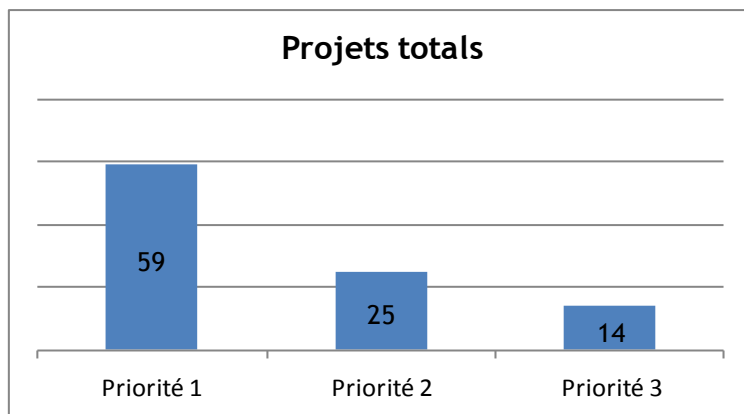
Cet engagement devrait aussi concerner aussi la planification financière 2014 - 2020 de l'UE. Nous sommes heureux de constater que la Commission a proposé de adresser, même sur notre insistance, davantage de ressources à la collaboration avec les pays de soi-disant "Voisinage", dans laquelle les Programmes de coopération transfrontalière qui affichent des résultats très satisfaisants seront renforcés. Sur la base de cette proposition, des négociations seront ouvertes à Bruxelles au cours desquelles l'Italie sera engagée à soutenir tant une augmentation de ressources que la confirmation des outils existants qui ont bien fonctionné tels que la coopération transfrontalière.

(...) continue à la 4 éme page

I APPEL PROJETS STANDARDS



Eglise de San Matteo - Scicli - Italie



Un premier indicateur de la relevance du Programme Italie Tunisie par rapport aux priorités des territoires éligibles en termes de développement socio-économique des territoires éligibles a été le taux important de participation enregistré dans le cadre du premier appel à projets standards : **98 propositions** soumises dont 60 sur la Priorité 1, 24 sur la Priorité 2 et 14 sur la Priorité 3.

La composition du partenariat a vu, dans toutes les 98 propositions reçues, une moyenne de 4 partenaires par projet sur un total de **423 partenaires**. Ces chiffres représentant un premier succès du Programme si on considère le plafond maximal prévu pour chaque proposition (entre 500.000 € et 800.000 €) et l'enveloppe budgétaire disponible pour cet appel (6.800.000 €).

Sur la base du plan financier établi

dans le PO, le **60%** de cette enveloppe était à allouer sur la priorité 1 «*Développement et intégration des filières économiques*», le **20%** respectivement sur les priorités 2 «*Promotion du développement durable*» et 3 «*Coopération culturelle et scientifique, et appui au tissu associative*».

La qualité des propositions évaluées est liée aussi aux compétences du partenariat qui a vu une participation équilibrée entre collectivités locales, centres de recherches et représentants des intérêts sociaux et économiques des territoires im-

Le processus d'évaluation clôturé au mois d'avril 2011 a mené à une liste des **13 projets** destinataires de

8.231.660,72 € à titre de cofinancement du Programme.

Le Comité de Suivi du Programme a donc accepté le défi lancé par la haute qualité des propositions reçues en autorisant une augmentation d'environ 20% de l'enveloppe initiale.

Sur la base de cette décision l' allocation par priorité a donc été modifiée en faveur de **76,17%** sur la priorité 1, **13,69%** sur la priorité 2 et **10,15%** sur la priorité 3.

Au mois de Novembre 2011, suite à la signature des contrats de subvention, les **66 partenaires** impliqués dans les 13 projets approuvés ont pu démarrer les activités à clôturer dans un délai de 24 mois au plus tard, avec l' appui et le suivi de l'Autorité de Gestion Commune (AGC) ainsi que du Secrétariat Technique Conjoint (STC) et de son Antenne de Tunis.

ENTRETIEN AVEC M. GAETANO ARMAO - *Ministre Régional pour l'économie de la Région Sicile*

«Dans un scénario de relations euro-méditerranéennes caractérisé par le processus de

transition démocratique du printemps arabe et l'adoption subséquente d'une nouvelle approche de coopération avec les pays tiers par l'UE, le Programme Italie Tunisie dont la gestion conjointe est déléguée à la Région Sicilienne, peut représenter une bonne pratique de coopération pour le développement intégré et durable des territoires concernés.

Le défi de démarrer une coopération institutionnelle stable entre les autorités locales et régionales, basée sur la promotion de la recherche et l'innovation pour la création de compétences et d'emploi, a été pleinement relevé par le Programme, comme en témoignent les 13 premiers projets standards cofinancés par l'Autorité de gestion en novembre 2011 sur fonds communautaires.

Mais ce n'est que la première étape d'une stratégie de développement partagée avec les partenaires tunisiens pour contribuer à la réalisation des objectifs d'une politique euro-méditerranéenne

centrée sur les gouvernements locaux et dont la Région Sicilienne vise à être un véritable protagoniste dans la prochaine période de programmation 2014-2020.»

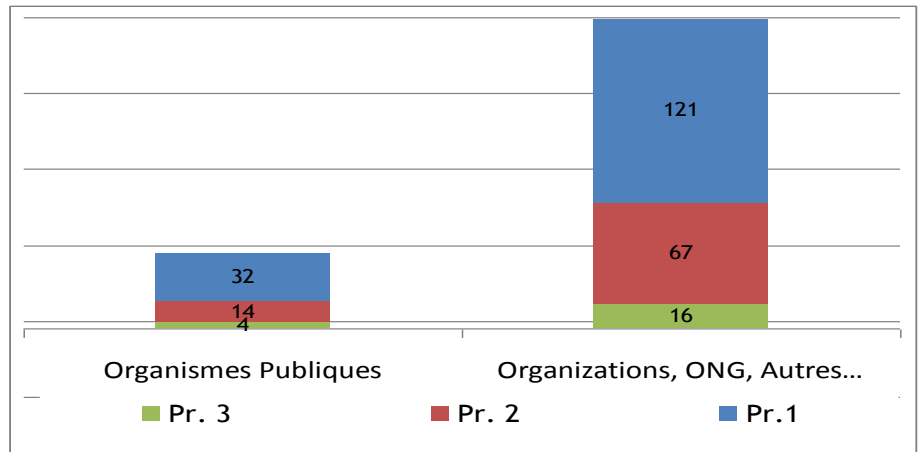
Cet engagement de la Région s'inscrit dans un contexte plus large qui la voit au premier rang dans la pleine utilisation des fonds européens, tel que l' année 2011 confirme par l'objectif atteint d'éviter le dégagement des fonds, tant pour le FEDER que pour le FSE.

LA COOPERATION EN 13 PROJETS

Les 13 contrats de subvention ont été signés en Novembre 2011

Parmi les 13 projets du premier appel standard, 9 ont privilégié la priorité 1 centrée sur le développement et l'intégration régionale des territoires siciliens et tunisiens. Plus en particulier :

Le projet **Essorentreprise**, géré par la **Municipalité de Modica**, vise à promouvoir la recherche et l'innovation technologique centrée sur la technique de «miniaturisation» appliquée aux chaînes de production dans les micros et petites entreprises rurales. L'harmonisation des réglementations basée sur des standards de qualité et de sécurité sanitaire des aliments reconnus à l'échelle internationale ainsi que par la traçabilité des produits depuis la production primaire jusqu'à leur commercialisation, font l'objet du plan d'action du projet **Qualimed**, bénéficiaire **Confindustria Trapani**. Le projet **Agro-Med**, chef de file la **Province de Caltanissetta**,



recherche et l'innovation, le projet **Polymeda**, coordonnée par la **Province de Syracuse**, mise sur le transfert technologique dans les secteurs de la production, transformation et packaging agroalimentaire par la constitution des clusters des compétences spécialisés.

Sans le même cadre s'inscrit aussi le projet **Agriponic** géré par la **Municipalité de Ragusa** centré à la diffusion et l'échange du savoir-faire sur la technologie innovante de l'aéroponique appliquée à l'horticulture, floriculture et aux herbes médicinales.

Dans la cadre de priorité 2 l'amélioration dans les activités de conservation, mise en valeur et de connaissance du patrimoine archéologique et architectural punique, hellénistique et romaine des 2 territoires, est le défi relevé par le projet **APER** géré par **l'Université de Palerme**. Le développement des énergies renouvelables basé sur la production d'huile végétale dans le respect de protection de l'environnement représente l'objectif spécifique du projet **ProHuVe** géré par l'Ong **SEARCH**.

L'investissement dans les compétences de la filière de la santé est au cœur du projet **Certification Européenne de la Licence Appliquée en Sciences Infirmières** sous la direction de **l'ASP (Etablissement Sanitaire de la Province d'Agrigente)** a lorsque l'échange de connaissances et expériences entre étudiants des écoles secondaires siciliennes et tunisiennes et sensibilisation sur la des ressources naturelles liés a l'eau sera l'objectif primaire du projet **MédArtEdu** coordonné par **l'Institut Secondaire « GORGIA »**.



Beja-Tunisie

vise à améliorer la qualité de la production agroalimentaire sur les marchés internationaux à travers la création de l'observatoire méditerranéen de la qualité ainsi que le projet **Création d'une Plateforme de Qualité**, géré par la **Province de Agrigente**, créera une plateforme technologique de diversification de la production agricole et de certification des produits de qualité.

Dans la même logique, le projet **Servagri**, chef de file le **Groupe d'Action Locale «ELORO»** mise sur la création d'un Observatoire italo-tunisien sur les Politiques de Sécurité et Qualité Agro-alimentaire pour une stratégie partagée en faveur de l'intégration des filières productives agro-alimentaires.

Dans le cadre de la promotion de la



Siracusa - Palazzo Beneventano - Italie

L'Agence de Promotion de l'Industrie, seul chef de file tunisien dans le cadre de cet appel, avec le projet **Compass** vise à la création d'un réseau transfrontalier pour accompagner, soutenir et mieux gérer les processus de coopération économique entre la Sicile et la Tunisie.

La valorisation, le patrimoine culturel immatériel et l'artisanat d'excellence par le biais de l'élaboration d'une carte de qualité et des itinéraires touristiques intégrées est l'autre thème choisi dans le cadre de la priorité 1 par le projet

Les Voyages de la Connaissance, chef de file **ProPiTer**.



Mosque Ezzeitouna - Tunis - Tunisie

APPEL À PROJETS STRATÉGIQUES

Dans le cadre de la procédure restreinte en 2 phases de appel à projets stratégiques lancé le 26 Mai 2011 et clôturé le 9 décembre dernier, 32 propositions ont été soumises lors de la première phase dont 18 priorité 1) Développement et intégration régional, et 14 sur la priorité 2) développement durable) : suite à la vérification d'éligibilité et à l'évaluation technique des dossiers, 16 propositions dont 9 sur la priorité 1 et 7 sur la 2, ont été admises à la soumission des dossier de candidature complètes. La compo-

sition du partenariat des 16 projets admis qui voit impliqué au total 109 institutions dont 60 siciliennes et 49 tunisiennes ainsi que le montant de cofinancement totale demandé (environ 23 millions d'euro) confirme l'intérêt du Programme pour les territoires concernés.

Le processus de sélection prévoit une nouvelle évaluation technique qui sera clôturée avant fin février 2012 pour l'allocation de l'enveloppe budgétaire de 9.100.000 disponible dans le cadre de cet appel.

Port Tabarka - Jendouba - Tunisie



(...) **Ministre Terzi - continue de la 1ère**

À notre avis, ce type de coopération représente une valeur stratégique car directement liée aux collectivités locales (au niveau des régions et des provinces) appartenant à des pays limitrophes travaillent ensemble pour proposer et réaliser des projets communs de développement concrets, qui mieux répondent aux besoins réels des zones concernées. C'est un processus bottom up avec une forte implication des communautés locales. Si nous voulons créer un espace de prospérité et de coopération dans la Méditerranée, tel que mentionné ci-dessus, et de démontrer l'utilité pratique pour les citoyens de Programmes européens tels que celui entre Italie et Tunisie, ceux-ci doivent être poursuivis et renforcés.

Le printemps arabe a démarré en Tunisie et la Tunisie est enfin en train de récolter les fruits de ce nouveau et vigoureux élan démocratique. Nous devons soutenir ce processus de transition par tous les moyens possibles et renforcer les outils nous permettant de concrétiser cet objectif.

DEUXIÈME APPEL PROJETS STANDARD

Dans le plan d'action 2012, l'AGC a bien inscrit le lancement du 2ème appel à projets standards: toutes 3 priorités du Programme et les 10 mesures prévues par le PO seront ouvertes. Les projets auront une durée comprise entre 18 et 24 mois. Le financement alloué pour cet appel à propositions standards est à titre indicatif de 5.200.000 euro Avec un taux de cofinancement de 90% la contribution à titre de cofinancement ne pourra pas dépasser la fourchette comprise entre 300.000 euro et un maximum de 800.000 euro, incluant la contribution du Programme et d'autre cofinancement. Le taux du cofinancement à assurer par le partenariat ne pourra pas être inférieur à 10%. Les partenaires doivent provenir des territoires intéressés par les projets et définis par le Programme. En conformité avec l'art. 40 du Règ. 951/2007, la participation de partenaires provenant d'autres territoires de la Sicile ou de la Tunisie peut être acceptée dans le cas où les objectifs du projet ne peuvent pas être atteints sans leur contribution.

Nouvel Instrument de Politique de Voisinage (IPV)

Dans le cadre du paquet de mesures législatives à l'appui du cadre financier pluriannuel 2014-2020 présenté par la CE le 7 Décembre 2011, le **Nouvel Instrument de Politique de Voisinage (IPV)** dispose d'une enveloppe financière à l' hauteur de 18,2 milliards d'euros (soit une augmentation de 40% par rapport à la programmation précédente) dont 5%, voir environ 900 millions d'euros à allouer aux Programmes de coopérations transfrontalière parmi lesquels Italie Tunisie.

Parmi les éléments distinctifs de ce nouvel instrument, on rappelle ici:

- **Application du principe de la différenciation et de l'approche «donner plus pour recevoir plus»** pour ajuster l'aide de l'IE en fonction des besoins et progrès des pays partenaires.
- **Simplifier le champ d'application de l'instrument** en concentrant la coopération sur des objectifs stratégiques clés tels que la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales et une croissance forte et inclusive.
- **Modifier les dispositions du Programme de coopération transfrontalière** pour mieux répondre aux besoins des territoires impliqués.
- **Promouvoir des liens plus étroits avec les instruments internes de l'UE et ses politiques** : notamment en promouvant des mécanismes pour la mise en commun des fonds des instruments internes et externes du budget de l'UE.

La communication de la Commission, en anglais, peut être trouvée sur le link suivant:

http://ec.europa.eu/world/enp/docs/2011_prop_eu_neighbourhood_instrument_reg_en.pdf

PROGRAMMA ENPI ITALIA-TUNISIA • Autorità di Gestione – REGIONE SICILIANA
Piazza Sturzo 36 - 90139 PALERMO - Tel. +39 091 7070001-7070289 - www.italietunisie.eu